

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 19 MARS, 1864.

No. 12.

HISTOIRE DU CANADA.

En écrivant quelques articles sur l'histoire du Canada, nous n'avons pas la prétention de donner un abrégé complet de cette histoire ; nous ne voulons qu'en esquisser rapidement les principaux faits et l'envisager sous divers aspects, réservant pour plus tard, s'il est possible, une suite d'articles sur des faits particuliers de l'histoire de ce pays, qui certes est une mine assez féconde en événements remarquables et élevés pour permettre ce travail.

L'histoire du Canada se divise naturellement en deux parties bien distinctes : la domination française et la domination anglaise.

En examinant la première partie de cette histoire, nous allons faire un court historique des luttes et des travaux de cette poignée de braves et hardis aventuriers qui, jetés sur le sol américain, fondèrent par la force de leurs vertus guerrières et religieuses, une nation qui marche à part sur ce continent et se fait remarquer de l'univers par sa fidélité à la religion, à la langue et aux lois de ses pères.

Après la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, François Ier envoya découvrir de nouvelles terres et planter le pavillon français et catholique sur ce nouveau continent dont on parlait beaucoup, dont on vantait la richesse et sur lequel la France devait nécessairement être représentée et avoir un pied-à-terre.

Jacques Cartier envoyé par ce prince, en 1534, découvrit d'abord la baie des Chaleurs, l'Acadie (Nouvelle-Ecosse), et parvint, en 1535, dans ce pays qu'il nomma Canada. Cette contrée avait probablement été visitée par Jean Vézazani envoyé par François Ier en 1523, et qui périt dans un troisième voyage avec tout son monde. *

Ce fut dans son second voyage, en 1535, que Cartier se rendit en Canada. Deux villages de sauvages existaient alors aux lieux occupés aujourd'hui par les villes de Québec et de Montréal : Stadaconé et Hochelaga. Charmé de l'accueil bienveillant qui lui fut fait par les na-

turels du pays, Cartier, après avoir visité Hochelaga (Montréal), résolut de passer l'hiver sur la petite rivière Ste. Croix, aujourd'hui St. Charles.

Pendant cette saison rigoureuse, le scorbut lui enleva une partie de son monde, de sorte qu'au printemps, lorsqu'il retourna en France, il fut forcé d'abandonner un de ses vaisseaux, la Petite Hermine, faute de bras pour le manœuvrer.

Ce vaisseau a été retrouvé, en 1843, par M. Jos. Hamel, inspecteur de la cité de Québec, au ruisseau St. Michel, sur la rivière St. Charles, près de l'Hôpital-Général †.

Après quelques autres voyages faits par Cartier et M. de Roberval, les malheurs et la mort désastreuse de ce dernier arrêtaient pendant près d'un demi-siècle le dessein formé par François Ier de coloniser ce pays.

Henri IV reprit ce dessein et donna, tous les pouvoirs de Roberval au marquis de la Roche qui partit, en 1598, et revint mourir de chagrin en France sans avoir pu réaliser aucun de ses projets.

Rien n'avait réellement été fait pour ce pays, lorsqu'en 1603, Champlain, le véritable père du Canada, vint avec Pontgravé, puis M. de Monts, fonder une colonie qui sans lui peut-être n'aurait jamais pris d'extension, tant les hommes que l'on nommait vice-rois, tant les compagnies formées pour son soutien, travaillaient peu à son agrandissement ; occupés qu'ils étaient, les uns de n'envoyer que des missionnaires qui venaient mourir martyrs de leur zèle pour la conversion des sauvages, les autres qu'à exploiter le plus possible la simplicité et l'ivrognerie de ces mêmes sauvages auxquels ils enlevaient les pelleteries, seul objet de leur cupidité, ne donnant en retour que l'immoralité et la dégradation.

Personne, excepté Champlain, ne s'occupait d'attirer sur cette terre une émigration qui, si elle eût pu être faite sur une échelle élevée et forte, aurait, dès le principe, fondé un vaste empire français qui, à lui seul, balancerait aujourd'hui en Amérique, les destinées de ce continent, comme la France le fait en Europe.

* Voir pamphlet publié en 1830, par M. Berthelot, intitulé : Dissertation sur le canon de bronze que l'on voit dans le musée de M. Chasseur, à Québec.

† Voir essai de M. Berthelot en 1844, prononcé devant la société de discussion de Québec, ou les numéros du *Canadien* du 25 août 1844, et du 3 juin 1844.

Cet homme de génie jeta, en 1608, les fondements d'une ville qui, par sa position admirablement bien choisie, devait être le Gibraltar de l'Amérique et le centre et le soutien de la nationalité canadienne-française.

Québec, fameux par sa position inexpugnable était appelé à jouer un rôle important durant la domination française, puisque seul pour ainsi dire, il formait le Canada. En effet, lorsque cette ville fut prise, le pays en suivit les malheureux destinées.

Vingt-et-un ans après la fondation de Québec, Champlain se vit obligé, non par la force mais par la famine, de livrer cette ville aux deux frères Kirk, calvinistes français passés au service de l'Angleterre. L'année précédente, ces deux frères avaient inutilement sommé Champlain de se rendre. Car ce homme toujours hardi et plein de ressources, quoique réduit à l'extrémité, n'ayant que 7 onces de pain à distribuer chaque jour à chacune des personnes de sa population de 100 âmes, reçut bien les envoyés, les nourrit de son mieux, et leur fit abandonner leur projet de l'attaquer.

Les frères Kirk loin de trouver les richesses qu'ils convoitaient, se virent forcés de soutenir la population exténuée et mourant de faim, et trois ans après, l'Angleterre rendit à la France un pays qui plus tard devait lui faire amèrement regretter cette restitution.

Ce malheur cependant n'avait pas été capable d'abattre le caractère énergique et persévérant de Champlain. Toujours occupé de l'avenir d'un pays qu'il considérait comme une nouvelle patrie, il revint à Québec, amenant avec lui un certain nombre de Français et se flattant de parvenir à établir solidement une nationalité française en ce pays.

On ne peut trop admirer le courage avec lequel cet homme actif et entreprenant lutta contre les Iroquois, ses farouches ennemis. Ces hommes, toujours prêts à recommencer la lutte après chaque défaite, semblaient puiser, dans leur férocité et dans leurs pertes mêmes, un nouvel aliment à leur haine et un nouveau surcroît de vigueur et de force : de cette force que donnent le désespoir et le désir de la vengeance.

La mort de Champlain, arrivée en 1635, fut une perte vivement ressentie par tous les habitants, qui pleuraient en lui le véritable père du Canada, celui qui avait fait le plus pour fortifier, donner de la solidité et de la durée à leurs premiers établissements. Mais si cette perte fut sensible aux colons et difficile à réparer, elle fut bien autrement funeste aux malheureux Hurons, ses fidèles alliés depuis son arrivée en ce pays, ceux avec lesquels il avait vaillamment combattu pour s'établir en Canada, et qui, après sa mort, furent impitoyablement massacrés par les farouches Iroquois, dispersés partout, inca-

pables de conserver sur cette terre de leurs aïeux une place à l'abri de la trahison et de la barbarie de leurs féroces ennemis.

Abandonnée des vice-rois et des compagnies formées pour son avancement, cette colonie ne s'est soutenue que par le courage de quelques-uns de ses gouverneurs et par le dévouement et l'esprit vigoureux et guerrier de ses habitants.

En effet, depuis l'établissement du Canada jusqu'à nos jours, les Canadiens ont eu à soutenir des luttes continuelles et terribles ; luttes contre des hordes sauvages et barbares, furieuses de se voir arracher pied à pied un terrain que leurs ancêtres avaient foulé avec liberté et dont ils avaient été les seuls maîtres ; luttes contre une nation d'origine et de religion différentes, qui, avec l'aide des Iroquois, voulait à tout prix chasser du sol américain la race française et catholique ; luttes contre cette même puissance qui, maîtresse du pays, voulut continuer ses idées d'extermination et de haine en se servant de tous les moyens.

Mais la nation canadienne, placée sur cette terre dans des vues toutes divines, devra toujours sortir victorieuse des épreuves auxquelles l'exposera son amour pour sa religion et la langue de ses pères, parce qu'elle a une mission à remplir sur ce continent, parce qu'elle représente deux éléments indestructibles et immortels : l'élément catholique et l'élément français. Et tant qu'elle sera fidèle à sa mission, tant qu'elle sera française et catholique, elle peut marcher d'un pas ferme et assuré, car la Providence veille sur elle.

(A continuer.)

IL EST IMPORTANT DE BIEN ORGANISER UNE ÉCOLE.

(Suite et fin.)

Une école est généralement jugée par les résultats des examens, mais on se trompe assez souvent sur ce point en prenant l'apparence pour la réalité ; car, parce que les enfants auront bien répondu sur tous les programmes, il ne faut pas conclure qu'ils possèdent leurs matières et que les choses leur ont été suffisamment expliquées ; l'exemple précédent suffit, du reste, à prouver le contraire. Non, ce n'est vraiment pas enseigner la grammaire, l'histoire ou la géographie, que de se contenter d'en faire apprendre la lettre aux élèves, sans leur donner les explications convenables ; et surcharger ainsi leur mémoire de mots qui sont pour eux vides de sens, c'est s'exposer à les dégoûter d'une étude intéressante en la leur rendant par sa propre faute aride et ennuyeuse.

Je dis donc que dans les écoles en général,

et dans celles de la campagne en particulier, le maître doit être prudent dans la distribution de ses matières—se régler sur les besoins de la localité où il se trouve, et sur la condition de ses élèves.

Il est vrai pourtant que la loi fixe le nombre des matières que l'on est dans l'obligation rigoureuse d'enseigner ; mais elle laisse à l'Instituteur une certaine latitude dont il peut tirer de grands avantages dans certaines circonstances. Au reste, je n'ai vu nulle clause dans la loi qui oblige d'enseigner aux enfants ce qu'ils ne sont point en état d'apprendre. Mais il est certaines branches que tout homme doit bien posséder, quels que soient son état et la position qu'il occupe dans la société, comme la lecture, l'écriture, la grammaire et le calcul ; c'est pourquoi le maître doit s'occuper de chacune d'elles d'une manière toute spéciale et ne pas les négliger pour d'autres d'une utilité secondaire, telles que la géographie et l'histoire.

Cependant je ne prétends pas qu'il faille exclure de nos écoles ces deux importantes sciences, mais je veux dire seulement qu'on ne doit pas les enseigner aux enfants qui n'ont point le temps de les apprendre. Quant à ceux qui ont à leur disposition un temps suffisant, il faut attendre que leur intelligence soit assez développée et leur jugement assez formé pour leur permettre de les étudier avec profit.

Un autre point très important pour le succès d'une école, c'est le choix de la méthode. "On entend par méthode d'enseignement, dit M. de Gérando, les principes et les moyens généraux employés pour communiquer aux enfants ce qu'ils doivent apprendre." Or, l'on conçoit toute l'importance d'une bonne méthode ; en suivre une mauvaise, c'est s'engager dans une voie fautive et employer de mauvais moyens. Aussi est-ce sur le choix de la méthode que l'Instituteur doit apporter, dès le début, une grande attention.

On distingue aussi trois différents modes d'enseignement, savoir : le mode individuel, le mode simultané et le mode mutuel.

Le révérend M. J. Langevin, principal de l'École Normale-Laval, les définit de la manière suivante, dans ses *Réponses* au programme de pédagogie :

"Le mode individuel consiste à enseigner séparément à chacun des enfants d'une école.

"Le mode d'enseignement simultané consiste à enseigner à la fois à tous les enfants d'une classe.

"Le mode d'enseignement mutuel consiste à partager les enfants de l'école par groupes, et à confier ces groupes à quelques-uns des élèves les plus capables, qui portent le nom de *moniteurs*.

Je n'entrerai pas dans de longs détails sur le mérite de ces différents modes ; je me contenterai de dire que chacun a ses avantages et ses défauts, et que le mode mixte ou simultané est, selon moi, celui qui devrait être suivi dans toutes nos écoles.

Cependant il ne faut pas croire qu'il soit toujours facile pour un Instituteur de se servir du système *monitorial*. Ce système compte encore de si nombreux et même de si puissants adversaires à la campagne, que vouloir l'employer malgré les gens, serait se créer de nombreuses difficultés et s'exposer assez souvent à la destitution. Mais, dira-t-on, faut-il se ployer lâchement devant les caprices qu'engendrent l'ignorance et les préjugés ? faut-il sacrifier les progrès de ses élèves, en laissant de côté un système efficace pour en suivre un autre impropre et défectueux, afin de plaire à quelques personnes ignorantes et qui ne connaissent rien en fait d'enseignement ? Non, mais dans ce cas le maître aura tout à gagner en différant de se servir d'un système que les gens réprouvent et contre lequel ils ont de grandes préventions. Il ne devra l'introduire dans son école qu'insensiblement, par degré, et cela, après s'être efforcé de gagner, par tous les moyens possibles, l'estime et la considération des parents.

Au reste, on ne trouve pas toujours, en arrivant dans une école, des enfants qui soient en état de remplir convenablement la charge de moniteurs, c'est pourquoi il faut mettre beaucoup de soin à les bien former, et ne choisir pour en exercer les fonctions, que ceux qui se distinguent le plus par leurs talents, leur aptitude pour le travail et par leur douceur de caractère. C'est de plus un excellent moyen de créer parmi eux beaucoup d'émulation ; ils sont toujours très-sensibles à cette marque de confiance qu'on leur accorde et cela les engage à persévérer dans leurs bonnes dispositions.

Le concours des moniteurs n'est généralement utile que pour la récitation des leçons, l'enseignement de la lecture et celui de l'arithmétique ; cependant, lorsque le maître a plus de deux classes d'histoire ou de géographie, il peut confier la direction de la troisième à ceux de ses élèves qui sont les plus forts sur ces branches, ayant soin toutefois d'y veiller de bien près et de la faire lui-même de temps à autre afin de donner les explications convenables.

Pour résumer, en peu de mots, ce qui précède, je dirai donc qu'un Instituteur qui veut réussir dans l'enseignement doit, en prenant la direction d'une école, s'efforcer : 1^o. de la bien organiser et de reconnaître d'avance la route qu'il veut suivre ; 2^o. de proportionner ses leçons à la capacité de ses élèves ; 3^o. de

ne pas leur enseigner un trop grand nombre de matières ; 4o. de suivre le mode d'enseignement simultané-mutuel ; 5o. de n'employer que des moniteurs capables ; 6o. d'être très-prudent pour s'en servir, afin de ne pas indisposer les parents contre lui et par là même nuire à la cause de l'éducation.

UN INSTITUTEUR.

Réponse à quelques lettres.

Depuis que nous avons commencé à publier nos articles sur le style épistolaire, il nous est venu de quelques instituteurs diverses lettres dans lesquelles on nous demande de vouloir bien indiquer quels sont les meilleurs ouvrages à consulter sur ce genre de style, et chez quels libraires on peut se les procurer.

Nous sommes véritablement heureux de voir que nous avons été compris comme nous désirions l'être, et que nous allons probablement contribuer à mettre en honneur une branche d'instruction malheureusement trop négligée jusqu'à ce jour dans nos écoles primaires.

La confiance qu'on veut bien mettre en nos lumières, nous honore infiniment et nous fait un devoir de répondre avec empressement aux demandes qu'on nous a adressées.

Nous dirons donc qu'on peut trouver les règles relatives au genre épistolaire dans tous les traités de Littérature, tels que ceux de Le Batteux, de Drioux, de Marmontel, de Grandperret, de Lefranc, de Barrau, etc. etc., mais plus spécialement dans les traités *ad hoc*, comme " Quelques leçons sur l'Art épistolaire," et " Court traité sur l'Art épistolaire."

Le premier de ces deux ouvrages est dû à la plume du Rév. M. P. D. de Villers, et le second, à celle de M. le docteur Meilleur, ancien Surintendant de l'Instruction publique, et auteur du *Mémorial de l'Éducation*, du *Cours abrégé de leçons de Chimie*, etc., etc.

Chacun de ces traités de style a son mérite particulier. Celui qui a pour auteur M. Meilleur est sans doute le plus complet des deux ; mais à cause de cela même, celui de M. de Villers conviendrait peut-être mieux aux élèves d'une école élémentaire.

Au reste, la modicité du prix est telle (7½d. pour le premier et 5d. pour le second), que nous conseillons fortement aux Instituteurs et aux Institutrices de se procurer et le *Court traité*, etc., et les *Quelques leçons*, etc.

A vendre chez MM. Hardy, Langevin, Trudelle et Matte, libraires, Québec.

Abolition projetée de la charge d'Inspecteur d'écoles.

Si l'on en croit le *Défricheur*, le gouvernement se propose de soumettre prochainement aux Chambres un projet de loi tendant à abolir la charge d'Inspecteur d'écoles. On remplacerait les Inspecteurs actuels par quatre ou cinq employés attachés au Bureau de l'Éducation, et chargés de surveiller toutes les écoles du Bas-Canada.

Pour notre part, nous ne pouvons croire que le gouvernement ait réellement l'intention de faire subir à notre système d'inspection une modification aussi profonde et aussi peu motivée.

Si vingt-sept Inspecteurs ne réussissent pas à faire estimer la charge qu'ils remplissent, nous ne voyons pas très bien, en effet, ce qu'on peut espérer de plus avantageux en réduisant leur nombre à quatre ou cinq.

Au reste, cette nouvelle, qui part du fond des comtés de Drummond et d'Arthabaska, n'est peut-être qu'un vain bruit auquel nous aurions tort probablement d'attacher une très-grande importance. S'il en était autrement, nous essayerions de motiver plus longuement notre protestation.

AVIS OFFICIEL.

* Le Conseil de l'Instruction Publique ayant approuvé des manuels de pédagogie et d'agriculture, avis est donné qu'en vertu du 10ème article des *Règlements pour l'examen des candidats au brevet ou diplôme d'instituteur dans le Bas-Canada*, les divers bureaux d'examineurs exigeront l'examen sur les programmes qui se rapportent à ces matières, à compter de la session du mois d'août prochain. Les candidats qui se présenteront à l'examen à la dite session et aux sessions subséquentes devront se préparer à être interrogés sur ces matières.

(Journal de l'Instruction publique.)

NOS ÉCHANGES.

Les journaux suivants échangent avec *La Semaine* :

Le Canadien, le *Journal de Québec*, le *Courrier du Canada*, la *Tribune*, l'*Ordre*, la *Minerve*, la *Presse*, le *Courrier de St. Hyacinthe*, le *Messenger de Joliette*, l'*Echo du Cabinet de Lecture paroissial de Montréal*, le *Journal de l'Instruction publique*, le *Journal of Education for Lower Canada*, la *Gazette des Campagnes*, l'*Ere Nouvelle*, le *Défricheur*, et la *Gazette de Sorel*.

A messieurs les Propriétaires respectifs de ces différents journaux, nous offrons nos fraternels remerciements.

L'explosion du 4 mars.

Le jury chargé de tenir une enquête sur ce déplorable événement a rendu un verdict consciencieux et éclairé, par lequel il déclare " que la pratique qui a été suivie, pendant une durée de temps considérable, de détruire des fusées, par le feu, dans le voisinage immédiat du laboratoire, est hautement coupable et répréhensible ; et les jurés sont d'opinion que, en ce cas, elle a causé la mort de onze personnes."

Le jury dit en outre que l'administration intérieure du laboratoire n'était pas ce qu'elle aurait dû être ; que le dit laboratoire contenait trop de matières explosibles ; que le jour de l'explosion il y avait dans cette bâtisse 45,000 charges de munitions sans balles, et 800 livres de poudre en barils ; que le laboratoire était sous le seul contrôle du capitaine Mahon ; que les soldats ne devraient pas être employés dans le laboratoire, attendu qu'ils sont si souvent changés qu'ils ne peuvent se rendre aussi experts et aussi parfaits qu'il le faudrait ; que le laboratoire était situé dans une localité très-dangereuse, étant à une distance d'environ 70 pieds seulement d'un magasin qui contenait une grande quantité de poudre.

Les jurés ont voté des remerciements à C. E. Panet, écuyer, coronaire, pour l'intégrité et l'habileté qu'il a déployées, en dirigeant l'enquête pendant la longue période de huit jours.

LA MAISON DES CHAMPS.

(Suite.)

—Mon beau monsieur, lui dit le petit avec un sourire qui fit briller trente deux perles sur ses lèvres roses, vous ne voyez donc pas l'orage ? Dans cinq minutes vous serez inondé ; mais je sais tout près d'ici un bouquet d'ormes sous lequel vous pourriez vous mettre à l'abri, si vous êtes trop loin de votre maison.

—Bravo, garçon, répondit le capitaine. Je crois que tu as un bon cœur ; mais tu ne me sembles pas fort heureux ; tes parents te négligent un peu trop.

L'enfant baissa la tête, et soupira.

—Voyons, je ne te gronde pas, mon enfant ; mais tu es déjà assez grand pour travailler ; est-ce que tu serais fainéant ?

—Hélas, monsieur, personne ne veut de moi. Les petits du village qui ont leur père et mère, de bons habits, et de la soupe à discrétion, me donnent des coups quand je m'approche d'eux. Ils m'appellent l'enfant *trouvé*. Mais les femmes des paysans me donnent de temps en temps des croûtes dures ou une

écuelle de pommes de terre, et je fais leurs commissions.

—Diable ! tout cela ne te mènera pas loin, s'écria le capitaine avec un gros jurement de marin qui fit tressaillir l'orphelin. Tiens, voilà de quoi t'acheter un meilleur pantalon, une blouse et des souliers. Quand tu seras mieux vêtu, les gamins du village ne seront plus si méchants, et tu trouveras à gagner ta nourriture dans quelque ferme.

—De l'argent, monsieur ! non, je n'en veux point, puisque je ne l'ai pas gagné. Je suis bien malheureux, c'est vrai, mais le bon Dieu ne me laisse pas tout à fait mourir de faim. Voyez, j'ai encore un morceau de pain dans ma poche. Il n'y a que les aveugles et les estropiés qui doivent accepter de l'argent, et il n'en manque pas dans la commune.

Étonné et ravi de ce langage, qui annonçait une noblesse de cœur si rare chez les pauvres enfants que l'éducation n'a point cultivés, le brave capitaine se leva, et tendant la main à l'orphelin : —Serais-tu sage et laborieux, lui dit-il, si je temmenais avec moi ?

—Je ne demande qu'à travailler.

—Fort bien, nous verrons cela. Si je suis content de toi, je te traiterai comme mon fils.

De grosses gouttes de pluie commençaient à tomber. Le capitaine fit signe à son protégé de le suivre, et s'achemina vers sa maisonnette aussi vite que sa jambe de bois lui permettait d'avancer. L'enfant, tout radieux, gambadait autour de lui. À l'angle d'une avenue, on rencontra un pauvre matelot mutilé et aveugle, conduit par un chien barbet, qui se dressait sur ses pattes de derrière pour implorer la pitié des passants. Le capitaine remit à l'orphelin une pièce de monnaie blanche pour la porter à ce malheureux. Les yeux de l'enfant étincelèrent de joie ; il joignit à l'offrande de son père adoptif, son morceau de pain pour le chien.

—Pourquoi donnes-tu ton pain au chien ? demanda M. Josselin.

—Parce que c'est le seul ami du pauvre invalide. Son vieux maître en achètera de moins dur avec l'argent que vous lui donnez ; et moi, je n'ai plus besoin de rien, puisque vous voulez me faire travailler.

Le capitaine attendri embrassa l'enfant. Sois toujours ainsi, lui dit-il, et Dieu te bénira.

L'enfant trouvé n'avait pas de nom. M. Josselin décida qu'il s'appellerait Jean, comme le disciple bien-aimé du Sauveur. Quoiqu'il ne fût pas dévot, il était profondément religieux. Malgré leur vie dure et presque sauvage, les marins pensent à Dieu plus souvent que les autres hommes. Les grandes scènes de la mer élèvent leurs âmes vers le ciel, et au milieu de leurs dangers incessants, quand les abîmes de la mort grondent sous

leurs pieds, leur courage, leur énergie et leur patience se retrempe dans la prière, et leur salut est le prix de cette foi vive en la Providence devant laquelle tant d'obstacles s'aplanissent, parce que Dieu n'abandonne jamais ceux qui mettent en lui leur espérance, quand la force humaine est devenue impuissante.

La position du petit Jean était fort douce et comparaison du passé. Lui qui n'avait jamais, jusque là, habité que des étables, ou passé de froides nuits à la belle étoile, reçut de M. Josselin un sac de paille pour lit, et une nourriture grossière, mais abondante. Il était gai, agile, serviable et plein de douceur. Rien en lui surtout ne déclarait les instincts du mendiant. C'était un jeune sauvage qui ne demandait pas mieux que de se civiliser. Son bon cœur était une qualité native qui le faisait aimer et apprécier chaque jour davantage. Le capitaine, heureux de voir fructifier sa bienfaisance, l'appelait son fils. Il l'envoya au bout de quelques mois à l'école du village. Ses progrès furent d'abord difficiles, mais son application était infatigable, et il surpassa plus vite qu'on n'eût osé l'espérer, tous ses camarades d'aujourd'hui, qui le méprisaient la veille, et le flétrissaient du nom d'enfant trouvé. M. Josselin n'avait pas besoin de sévérité pour diriger sa conduite ; un sourire était la meilleure récompense de l'orphelin ; un air froid, sa plus rigoureuse punition, quand la légèreté de son âge lui avait fait commettre quelque faute.

Un an après cette épreuve, le capitaine suivit une nouvelle marche pour développer l'éducation de son fils adoptif. Il le fit asseoir à sa table, supprima le sac de paille, qui fut remplacé par un lit dur, mais plus commode ; il lui fit revêtir un costume d'ouvrier, simple, mais de meilleur drap. L'orphelin ne se montra ni gourmand, ni orgueilleux ; plus ses forces croissaient, plus il se montrait actif et ennemi de l'oisiveté !

Lorsqu'il eut dix-huit ans, M. Josselin lui compta six cents francs.—Dès aujourd'hui, lui dit-il, nous allons séparer nos intérêts, afin que tu apprennes à te tirer d'affaire dans la vie, quand nous ne serons plus ensemble. Il faut que cet argent te suffise pour payer ta nourriture, tes vêtements, et l'apprentissage d'un métier. Tu resteras encore dans ma maison, mais tous les mois tu me payeras pour ta chambre, quinze francs. Cela t'arrange-t-il ? le reste te regarde.

Jean, tout ébahi de posséder un tel trésor, se hâta d'accepter. Le capitaine, tout en le laissant libre, surveillait adroitement l'emploi que le jeune homme faisait de son argent. Il remarqua avec bonheur sa frugalité et son économie. Jean vivait comme un avare, mais il devenait prodigue chaque fois que l'oc-

casion s'offrait d'accomplir un devoir de charité. A la fin de l'année, il lui restait cent francs.

Au bout de l'année suivante, il ne lui restait rien, pas même les cent francs de ses économies antérieures. M. Josselin le regardait d'un air sévère, et le pauvre Jean, tout rouge et tout confus, ne répondait rien à ses questions, lorsque la porte s'ouvrit ; une pauvre veuve du village, dont le feu avait détruit, quelques jours auparavant, le modique avoir, vint se jeter aux genoux du capitaine, en pleurant de reconnaissance.—Monsieur, lui dit-elle, vous êtes un bon ange de Dieu sur la terre. Jean m'a apporté deux cents francs, en me disant que c'étaient ses économies ; mais on sait bien dans le pays qu'il n'y a guère moyen d'économiser une si grosse somme quand on n'a ni rentes, ni bien au soleil. C'est donc vous qui m'avez envoyé secourir par ce brave garçon qui tient tout de vos bontés.

Je vous laisse à penser quelle fut, à cette nouvelle, la joie de M. Josselin.

Mon fils, dit-il à Jean, je ne ferai point l'éloge de ta belle action, car elle doit trouver sa meilleure récompense dans ton cœur. Mais je crois deviner en toi l'étoffe d'un homme d'avenir, et je veux voir si le séjour des villes ne te gâtera point. Je vais t'envoyer à Paris, où tu suivras, pendant trois ans, les cours d'enseignement public. Je ne demande pas que tu deviennes avocat, ni médecin ; mais il faut que tu rapportes de tes trois années d'études quelques connaissances solides. Tu choisiras selon tes goûts. Je ne te demande que des résultats que tu saches rendre, plus tard, utiles à tes semblables. Comme la vie des villes est dispendieuse, je t'adresserai à un notaire de mes amis qui te fournira pour mon compte deux mille francs par an, dont tu toucheras le quart tous les trois mois. Conserve la précieuse habitude de vivre de peu ; mais ne te refuse pas le nécessaire, car il n'y a point de bon artiste sans bon outil. Le corps est un instrument ; l'artiste est un esprit cultivé : perfectionne le tien courageusement. La vie est courte, c'est une école : forme ton intelligence selon les facultés que la nature te révélera. Fréquente le monde, étudie les méchants eux-mêmes ; il est bon de les connaître, pour se préserver de leurs pièges, et quelquefois aussi pour les ramener à la vertu. Si tu manques de force ou de droiture, tu succomberas ; si tu es fort, et si tu conserves la pensée que Dieu te voit, tu résisteras. Au bout de tes trois ans d'études, je n'aurai plus de secours à te donner. Tu seras un homme fait, et il faudra te suffire à toi-même. Tu sais que je suis riche ; mais je me soucie peu de l'opulence, parce que mes besoins sont bornés par la sagesse ; ma seule

satisfaction est de pouvoir faire du bien. Tu en es un exemple ; ne l'oublie pas. Il n'y a qu'une chose impérissable dans la bonne, comme dans la mauvaise fortune : c'est une conscience irréprochable. Tout le reste, ambition, amour, avidité du gain, désir de commander, envie, haine, fanatisme, tout est folie. La vraie sagesse consiste à rester ferme et digne dans toutes les circonstances où Dieu nous place. Ne dédaigne pas les petites choses parce qu'elles te paraissent mesquines ; Dieu n'a rien fait de mesquin ; dans son admirable enchaînement de tous les êtres, le grain de sable et le ver ont aussi leur grandeur. Je t'ai élevé. Tu étais une plante frêle et sauvage. Je t'ai donné la force. Tu as vingt ans, c'est l'âge où la brute lutte avec l'ange ; tâche qu'en toi l'ange soit vainqueur. L'homme demande à être élevé d'abord comme une plante, puis comme une brute, puis comme un ange. J'en sais beaucoup qui ne sont que des brutes bien dressées. Mais la brute même n'est pas à mépriser. Le lys des champs fleurit parmi la poussière de la terre qu'une ondée de pluie change en boue fétide. Tout est bien dans les secrets de Dieu.

Le capitaine Josselin donna sa bénédiction à son fils adoptif, et l'envoya à Brest pour y prendre la diligence. Le jeune homme se sépara de lui en pleurant, et se retourna cent fois sur la route, pour saluer jusqu'à ce qu'il ne l'aperçut plus, le pavillon de guerre qui flottait au vent, tout glorieux de ses vieux lambeaux, noircis par la poudre anglaise et criblés de balles.

En arrivant à Paris, les premiers objets qui frappèrent son admiration furent, après les monuments de la grande capitale, les innombrables chefs-d'œuvre de l'industrie. Jean se décida tout à coup pour l'étude des merveilles qu'opère la mécanique. Sans éviter la société, ni dédaigner quelques plaisirs il se voua, nuit et jour, à un travail assidu. Il ménageait son argent, car il avait un grand projet ; il roulait parcourir l'Europe, et dans ses lettres au digne capitaine, il le consulta sur ce projet. M. Josselin n'y trouva rien à objecter, mais il lui déclara qu'il ne pouvait faire les frais d'une pareille entreprise. Jean ne fut point découragé ; il redoubla d'efforts, et grâce à des dispositions plus qu'heureuses, il devint avant l'expiration de ses trois ans un ouvrier fort instruit dans la pratique, et un ingénieur en herbe qui donnait les plus belles espérances.—Maintenant, se dit-il un beau jour, nous allons voir comment on travaille ailleurs qu'à Paris.

P. CHRISTIAN.

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

Le *Times* de Londres reçoit chaque année, dit-on, au-dessus de £225,000 pour ses annonces seulement.

— Nous empruntons à un journal anglais les détails suivants sur le prix des terrains à Londres :

« On a reconnu qu'aux environs de l'Exchange, ou Bourse, le terrain a maintenant une valeur de £60,000 l'acre. Dans le New Oxford street, le terrain vaut, ou du moins valait lors des dernières expropriations, £57,000 l'acre. A Coventry street, et Longacre, où les maisons ne sont pourtant pas d'une grande beauté et où les boutiques et pour la plupart une assez médiocre apparence, le terrain vaut plus de £119,000 l'acre.

« Mais le croirait-on ! il y a des villes en Grande-Bretagne où le terrain dépasse encore ce prix énorme que vaut l'acre à Londres. A Manchester, par exemple, on a constaté que l'acre valait dans certains endroits £200,000 ; à Liverpool £150,000 ; à Birmingham £67,000.

— La guerre américaine coûte environ \$100,000 par heure.

— Un physiologiste prétend qu'un cinquième du corps humain se compose de phosphore.

— La loi de Pékin (Chine) ordonne que tout homme qui n'est pas marié à vingt ans soit chassé de la ville au son du tambour.

— On écrit de Naples en date du 14 février : Le Vésuve est couvert de neige et présente maintenant l'aspect d'un pain de sucre. C'est un vaste cône tout-à-fait blanc depuis le sommet jusqu'à la base. Nous avons aussi un vent si froid, qu'il pince le visage ; on pourrait se croire au pied du Mont Viso, au milieu des neiges des Alpes.

Anecdotes.

Un plaidoyer.—Un jeune homme qui se levait fort tard, était l'objet des railleries de ses camarades ; voici ce qu'il leur dit un jour pour s'excuser : « J'ai tous les matins un plaidoyer à entendre, entre la paresse et la diligence. Celle-ci m'exhorte à me lever, pour m'occuper à quelque chose d'utile ; l'autre lui soutient qu'il fait très-bien dans un lit bien chaud, et que le repos vaut mieux que le travail. Pendant qu'elles disputent ainsi, je les écoute jusqu'à ce qu'elles soient d'accord ; et c'est ce qui fait que je suis si longtemps au lit. »

Les plaideurs.—Un peintre, homme d'esprit, chargé de peindre un tableau où devaient figurer deux plaideurs, avait représenté le perdant tout nu, et le gagnant en chemise. Cette allégorie était à la fois transparente et très-juste.

ALMANACH POLITIQUE.

AMÉRIQUE.

Canada.—L'hon. M. Brown a présenté, dans la séance du 14 courant, une motion demandant qu'un comité soit nommé dans le but de rechercher le meilleur moyen à adopter pour mettre fin aux difficultés existantes entre les deux parties de la Province, à l'égard de la représentation.

Un amendement à cette motion, présenté par M. Perrault, député de Richelieu, a été rejeté par une division de 82 contre 25, laissant ainsi une majorité de 57 voix à la proposition de M. Brown, laquelle a été adoptée.

Les Chambres ont résolu d'ajourner depuis le 23 jusqu'au 28 mars.

Etats du Nord.—Une nouvelle expédition de la cavalerie du Nord, dit le *Courrier du Canada*, a détruit le palais de justice du Comté de King et de Queen, en Virginie, où le colonel Dahlgren a été tué.

Etats-Confédérés.—On dit que le général Beauregard a reçu ordre d'aller prendre le commandement de l'armée du Mississipi.

Les officiers du Sud ont pendu à Kinston, le 6 courant, 23 soldats qui, après avoir servi dans les rangs sécessionnistes, avaient passé à l'ennemi et étaient retombés entre leurs mains.

Le total général des troupes du Sud actuellement sous les drapeaux, est estimé à 344,000 hommes.

EUROPE.

France.—Il circule des bruits de divergences d'opinions entre Napoléon et M. Drouyn de L'Huys, et on prévoit un changement dans le ministère des affaires étrangères.

Le Nord dit que le maréchal McMahon aura le commandement du camp de Châlons, cette année.

Les 4 conspirateurs italiens ont été condamnés à la déportation pour la vie.

Angleterre.—Le roi des Belges est arrivé en Angleterre le 2 mars, pour assister au baptême du fils du prince de Galles.

Italie.—L'Italie a offert 40,000 hommes et une flotte à l'Angleterre, si elle porte secours au Danemark.

Danemark.—Les alliés ont fait une reconnaissance près de Duppel, le 2. Les Danois ont incendié toutes les maisons qui se trouvaient sur la ligne de leurs avant-postes.

Une escarmouche de cavalerie a eu lieu, le 23 février, près de Fredina. Les Danois ont fait prisonniers 30 hussards.

Les Danois espèrent que Duppel ne pourra être pris avant la fin de mai ou au commencement de juin.

Le ministre des affaires étrangères a résigné par suite de conflits d'opinions entre lui et ses collègues, celui-là voulant faire des concessions, ceux-ci s'opposant à tout compromis.

Le général Gerlach a remplacé le général de Meza comme commandant en chef de l'armée danoise.

Le roi du Danemark est fermement décidé à persévérer dans la lutte.

Autriche.—On assure que l'Autriche a élevé au chiffre de 180,000 hommes les forces qu'elle entretient dans la Vénétie et les a placées sur un pied de guerre. L'empereur en a pris le commandement.

PROBLÈME À RÉSOUDRE PAR L'ARITHMÉTIQUE

Un père, partageant son bien entre ses enfants, donne mille louis au premier, plus le neuvième du reste; deux mille louis au deuxième, plus le neuvième du reste; trois mille louis au troisième, plus le neuvième du reste; et ainsi de suite jusqu'au dernier, qui a le reste. On demande combien il avait d'enfants, ce que chacun d'eux a reçu et le total de l'héritage, sachant que toutes les parts ont été égales?

Solution du problème arithmétique donné dans le No. 2 de "La Semaine."

Par quelques essais, on trouve que le temps requis est entre 32 et 33 ans. Alors par la règle de *fausse position*, conformément aux conditions de la question, l'erreur pour 32 ans = .028216125; et l'erreur pour 33 ans = .002415375; conséquemment:

$$32 \times .002415375 = + .077292000$$

$$33 \times .028216125 = - .931132125$$

$$\text{Total, } 1.008424125;$$

les signes des erreurs étant dissemblables, on divise cette somme par la somme des erreurs, ou $1.008424125 \div .0306315 = 32.92114$ ans, le temps requis.

A. DOYLE.

CONDITIONS:

LA SEMAINE paraît régulièrement le dernier jour de chaque semaine.

L'abonnement est d'UNE PIASTRE par année, *invariablement payable d'avance.*

On s'abonne à Québec, chez M. C. Darveau, imprimeur, Propriétaire-Gérant, côte Lamontagne, No. 8.